VII. FRAIS D'INSCRIPTION

Les montants annuels des frais d'inscription et de scolarité sont fixés comme suit :

1. Pour les étudiants professionnels :
   500 000 FCFA de frais d'inscription ;
   700 000 FCFA de frais pédagogiques.
2. Pour les étudiants non professionnels :
   200 000 FCFA de frais d'inscription ;
   600 000 FCFA de frais pédagogiques.

VIII. DOSSIER DE CANDIDATURE

- Une demande de candidature timbrée à 200 FCFA, adressée au Doyen de la FMOS
- Une copie légalisée du diplôme/attestation de Licence ou de Maîtrise ou de tout autre diplôme reconnu équivalent de niveau exigé pour la formation ;
- Une copie légalisée des relevés de notes
- Un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif tenant lieu
- Un curriculum vitae
- Un certificat de nationalité
- Une autorisation de la fonction publique pour les fonctionnaires, et du service employeur pour les autres travailleurs
- Quatre (04) photos d'identité
- Frais de dépôt du dossier : Cinq mille (5 000) francs CFA (non remboursables).
- NB : Le nombre de places disponibles est de vingt-cinq (25).

International Federation of Biosafety Associations

Nigeria Biological Safety Association NiBSA

Sandia National Laboratories

Association Malienne de Biosécurité et de Biosûreté AMBIOS MABB Malian Association for Biosafety and Biosecurity

Faculté de Pharmacie Bamako - Mali FAPH - USTTB

GEORGETOWN UNIVERSITY

Faculté des Sciences et Techniques FST

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique

Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako

Faculté de Médecine et d'Odontostomatologie

U.S.T.T-B

Faculté de Médecine et d'Odonto-Stomatologie FMOS Bamako - Mali

Master de Biosécurité et de Biosûreté USTT-B FMOS

Master de Biosécurité et de Biosûreté

MASTER EN BIOSECURITE ET BIOSURETE

Il est ouvert à la FMOS de l'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB) un Master en Biosécurité et Biosûreté.

Cette formation Créée par Décision n° 2022-0178/USTTB/R/SG-SAJE-DAJ du 04 août 2022 de l'USTTB. Le programme est ouvert en formation initiale et continue.

La formation initiale est destinée aux diplômés en Licence, Maîtrise (précédente), Doctorat d'exercice. Diplômés ayant une licence en biologie, ou tout autre diplôme admis en équivalence.

La formation continue est ouverte aux détenteurs de la Licence en biologie ou de diplômes reconnus équivalents travaillants dans l'enseignement, la recherche, la santé et les industries agro-alimentaires. Il se déroulera à la FMOS.

La durée de la formation pour l'obtention du Master est de (4) semestre, soit 120 crédits.

I. PROGRAMME PEGAGOGIQUE

Semestre 1 : Concepts de base sur les risques biologiques (30 crédits)

Semestre 2 : Gestion et leadership (30 credits)

Semestre 3 : Conception de laboratoire (30 Crédits)

Semestre 4 : Mémoire de Master, (30 crédits)

Dates Importantes :

►Lancement officiel : 18 octobre 2022
► Dépôt des dossiers : 24 octobre- 25 novembre 2022
► Début des cours : Décembre 2022

II. COMPETENCES VISEES A LA SUIT DU MASTER

A la fin de la formation, les apprenants doivent être capable de :

Exercer la profession de gestion de risques biologiques, par l'approche des systèmes de management

Identifier, surveiller et contrôler efficacement les aspects de biosécurité et la biosûreté

Assurer les procédures standard de biosécurité et de biosûreté dans les milieux hospitaliers, les laboratoires et industries en lien avec les activités à risque.

III. PRINCIPAUX INTERVENANTS DANS LE MASTER

Les principaux intervenants sont des Enseignants de l'USTTB, enseignants-chercheurs dans le cadre des activités du réseau International des Associations de Biosécurité et les partenaires (Les Laboratoires Sandia, IFBA, BEP).

IV. DUREE DES ETUDES

Le Master de biosécurité et de biosûreté est une formation diplômante sur quatre (04) semestres dans un délai maximum de deux (02) ans, correspondant aux critères LMD ; orientée vers les aspects appliqués à la gestion des Risques Biologiques.

V. CONDITION D'ADMISSION

Être titulaire d'une licence des domaines Sciences de la Santé et Sciences et Technologies, notamment en :
Biologie, Biotechnologie(s), Bio-informatique, Génétique, Génomique,
Industries agro-alimentaires

Être détenteur du diplôme d'Etat de docteur en Médecine ou Pharmacie ou en Santé animale ;

Pour les étudiants de la FMOS, avoir validé le Semestre 12 et pour les étudiants de la FAPH, avoir validé le Semestre 10.

VI. RENSEIGNEMENTS

Contacter Dr Assétou Diarra
Email : addia85.add@gmail.com
Tel : (00223) 76 22 09 91

Coordinateur du Master : Pr Djibril SANGARE
Email : dsangare@icermali.org
Tel : (00223) 75 16 07 45